

La Direction dévoile ses « économies »

Aujourd'hui Henri-Pierre Guilbert a annoncé enfin ses objectifs pour les réunions d'ici fin mai.

Sur la démarche à suivre, il nous a précisé que ces discussions doivent aboutir fin mai à un « *Constat de Discussion* » signé par les organisations syndicales et la direction. Ce constat, s'il est approuvé par Yves De Chaisemartin, deviendra sans aucune modification le nouvel accord de modernisation.

En préalable la direction précise qu'elle veut « Libérer les outils », en expliquant qu'il s'agit d'automatiser tout ce qui pourra l'être. « *On ne refera pas le travail deux fois* ». Elle veut adapter les effectifs aux « réels besoins ».

Elle garantit les mutations volontaires, seulement dans le cas de mutations inter-sites (hors DL).

Dans le cas de mutations internes, même si elle souhaite donner priorité au volontariat, M. Guilbert affirme devoir, dans certains cas, **procéder à des mutations autoritaires**.

Voici selon H.-P. Guilbert une liste non exhaustive de ses objectifs, domaine par domaine, qu'il souhaite aborder lors de réunions programmées, dont nous aurons le planning mercredi. Il nous demande de réserver les lundis et les mercredis...

Domaine rédactionnel

Saisie :

- accepter toute saisie directe (correspondants, pompes funèbres, etc.)
- plus de remplacement des clavistes en congés payés ou formation, par des CDD
- Supprimer la charge de travail minimum garantie par l'accord de modernisation de ce service (1500 lignes minimum par salarié)
- Redéfinition des effectifs

Secrétaires de rédaction :

- Mise en place du « carton » (composition, calibrage et visualisation du texte + photo).
- Travailler différemment qu'aujourd'hui et revoir l'organisation et le fonctionnement de la rédaction. Avec la mise en place du « carton » pour les chefs d'agence et localiers, les maquettes réalisées par les journalistes ne seront pas « re-faites » par les SR. Ceci, plus les automatismes et facilités liées au nouveau journal « modulaire et pré-formaté » permettront le déploiement d'un nombre indéterminé de SR sur le terrain.
- Pour ce qui est de la clause de cession : « *Je ne remplacerai pas les départs un pour un, il faudra redéfinir les effectifs* ».

Pré-presse

Mise en page jour/nuit :

- Pré-maquettage des pages PA (petites annonces) avec positionnement des GA (grandes annonces) par l'Exécution ou à l'atelier.
- Généralisation du processus de réception systématique des pages montées et des éléments ou parties des pages, en provenance de l'extérieur (hors DL).
- Réorganiser l'ensemble du fonctionnement du service pour travailler sur la base des « cartons » livrés par la rédaction.
- Le positionnement des publicités « toutes », départementales et locales par la rédaction (SGR).
- Avant l'envoi final des pages, un « bon à tirer » doit être validé par la rédaction.
- Revoir les accords de fonctionnement. (rôle des cadres, remplacement des malades, etc.)
- Pour les suppléments, il souhaite recadrer les procédures pour un flux normal.
- Revoir une augmentation du nombre des pages à monter.
- Redéfinition des effectifs.

Compogravure :

- Mise en place d'un outil (automatique) de réception et formatage rapide des annonces légales. Pas de double saisie.
- Intégration directe de tous les fichiers externes (publicitaires et/ou rédactionnels).
- Intégration directe des tous les fichiers publicitaires des studios de dessin
- Création de nouveaux studios de dessin à Gap et Avignon.
- Pour les studios de dessin : s'il n'y a pas de candidats pour les postes vacants à Gap, Avignon, Annecy et Chambéry, le travail de ces quatre départements sera intégralement sous-traité et directement intégré en production le temps de trouver un titulaire.
- Revoir le fonctionnement du service (horaires, roulements, etc.)
- Redéfinition des effectifs.
- L'infographie doit être opérationnelle 6 jours sur 7.

Labo-photo :

- Il précise que le fond d'archives argentiques à numériser est conséquent pour l'instant.
- Sans changement, sauf la retouche photos de nuit qui reste à voir.

Plaques nuit :

- Lors de l'implantation des CTP il faut revoir une diminution d'effectifs.

Presse

Travaux de jour / Maintenance rotatives :

- Réorganisation et adaptation des effectifs à la charge de travail. Des éventuelles mutations autoritaires vers la nuit, ont été demandées par la direction.

Rotatives-nuit :

- Il faut revoir certains accords de fonctionnement (36 pages, comptes-fermes, remplacements des malades, etc.)
- Redéfinition des effectifs sur les nouvelles rotatives.

Nettoyage Rotatives :

- Redéfinition des effectifs sur les nouvelles rotatives

Expédition-nuit :

- Une nouvelle négociation aura lieu sur la nouvelle salle : redéfinition des effectifs et fonctionnement.

Entretien Général :

- Le fonctionnement et l'organisation du service doit être complètement revu pour l'adapter aux vrais besoins actuels de l'entreprise (aux dires de M. Guilbert : aujourd'hui nous avons un effectif démesuré)

Exécution, administratifs, informatique :

- L'ensemble des services administratifs sera restructuré sans concertation particulière et selon les besoins, au fil de l'eau avec les CE respectifs comme aujourd'hui.

Notre position

En début de réunion et avant d'entendre ce discours « ô combien instructif » nous avons précisé à la direction notre position :

« La CGT participe à cette réunion en tant qu'observateur. Nous n'aborderons aucune négociation tant que les nouvelles rotatives ne seront pas installées à Veurey, comme signé dans l'Accord Global de Modernisation de 2002. »

Lundi 19 avril 2004

SECTEUR COMMUNICATION CGT